

---

# Programme de Formation

---

## ENV05 - La loi sur l'eau



---

### Organisation

---

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 19/10/2026

*fin* 20/10/2026

---

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Responsables de l'environnement, responsables de l'aménagement, ingénieurs et techniciens environnement, maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage et toute personne concernée par la réglementation sur l'eau



#### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser l'ensemble de la réglementation sur l'eau
- Être capable de monter son dossier Loi sur l'eau
- Gérer les risques de contentieux



#### **Description**

##### **1. Connaître le cadre juridique**

- La directive 23/10/00
- La loi 30/12/06
- Le Code de l'environnement
- Les lois Grenelle I et II
- Les interactions avec la réglementation relative aux sites et sols pollués

##### **2. Appréhender l'organisation administrative et la planification de la gestion de l'eau**

- Le SAGE (mise en place, portée juridique)
- Le SADGE
- Les acteurs : leur rôle, leurs missions et leurs responsabilités
- Relations avec les collectivités territoriales

##### **3. Déterminer les activités nécessitant une autorisation**



- Se repérer dans la nomenclature de l'eau
- Les différentes activités et leur soumission à une déclaration ou non : les sanctions en cas de non-respect de la procédure
- Les activités assujetties à déclaration et celles assujetties à autorisation : comment se repérer dans les critères de distinction ? Quel régime applicable à chaque type de procédure ?
- Les ICPE : quelle compatibilité avec une procédure ICPE ?
- Les cas particuliers
  - Détermination des cours d'eau
  - Forage
  - Gestion des eaux de pluie
  - Épandage des boues

#### 4. Les sanctions applicables

- La Police de l'eau
  - Les acteurs de la police de l'eau : le cas des polices spécialisées
  - Les missions de contrôle
- Les sanctions administratives et pénales applicables selon les infractions commises
- Les recours possibles

#### 5. Constituer son dossier Loi sur l'eau

- Les différentes étapes du déroulement de la procédure
- Les consultations à respecter
- Les études d'impacts : dans quels cas en faire une ? Quelles dispenses possibles ?
- Les effets de Natura 2 000
- Les obligations pour les rejets et les prélèvements



#### **Prérequis**

Aucun



#### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud